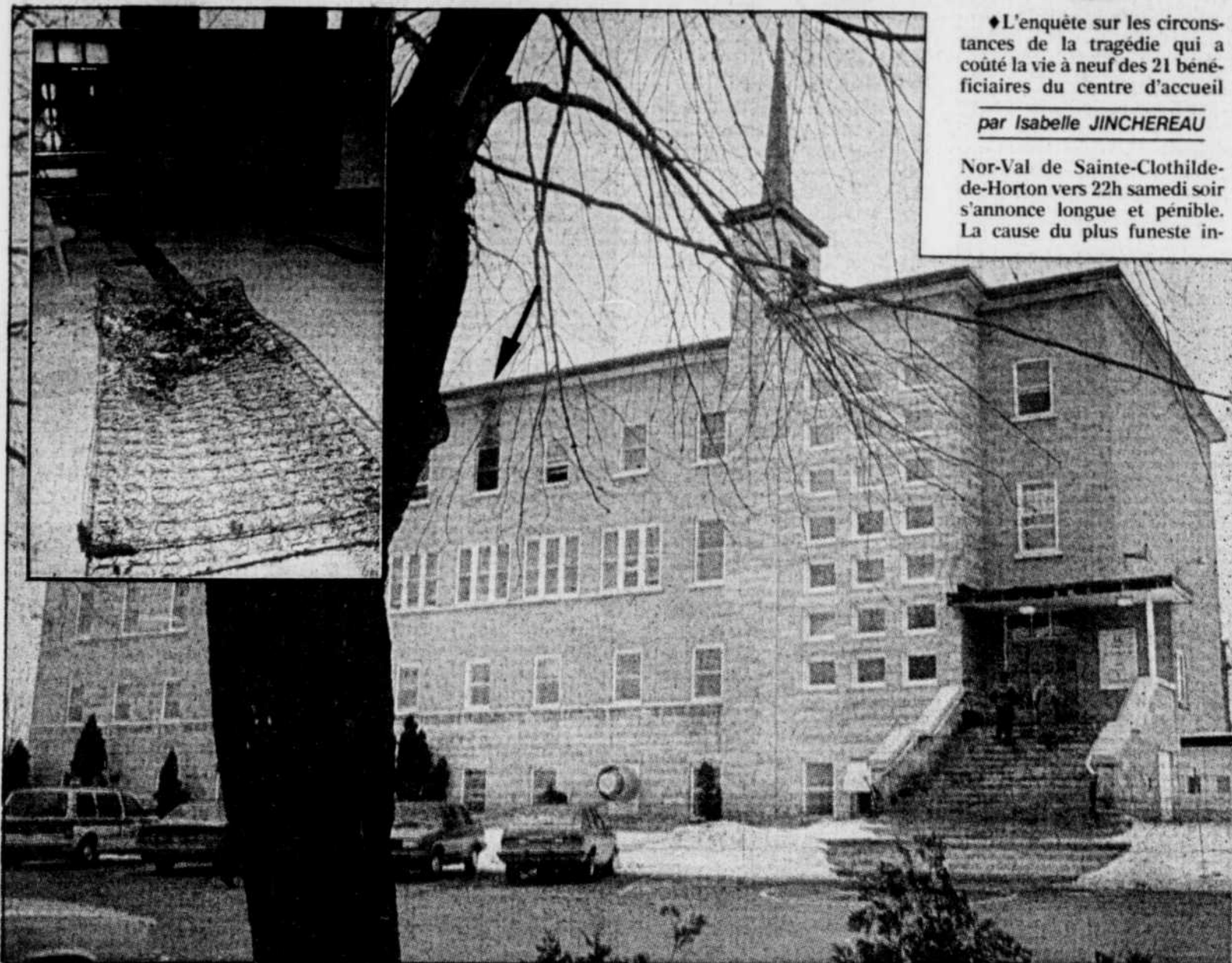


Tragédie à Sainte-Clothilde-de-Horton

Neuf handicapés morts asphyxiés



Le centre d'accueil Nor-Val pour handicapés mentaux, à Sainte-Clothilde-de-Horton. En mortaise, le matelas dans lequel les flammes auraient pris naissance. La flèche indique l'endroit, dans un dortoir situé au quatrième étage de l'édifice, où se situait le foyer de l'incendie à l'arrivée des pompiers.

◆ L'enquête sur les circonstances de la tragédie qui a coûté la vie à neuf des 21 bénéficiaires du centre d'accueil

par Isabelle JINCHEREAU

Nor-Val de Sainte-Clothilde-de-Horton vers 22h samedi soir s'annonce longue et pénible. La cause du plus funeste in-

cidie à survenir dans l'histoire de ce village de 1,300 âmes fait en effet l'objet de toute une controverse. Le rumeur veut qu'un fumeur négligent ait enflammé le dortoir du 3^e étage de l'ancien Juvénat des frères de l'Instruction chrétienne. D'autres prétendent que l'équipement de sécurité et de surveillance était déficient.

Le coroner-investigateur chargé du dossier, Me Jean Pinsonnault, a déjà indiqué hier soir au SOLEIL qu'il discuterait de cette affaire aujourd'hui avec le coroner en chef du Québec, le

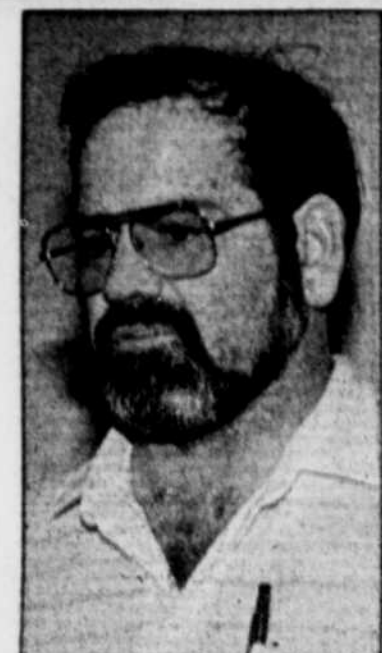
Un fumeur négligent à l'origine de la tragédie?

Dr Jean Grenier. Il faut certes s'attendre à la tenue d'une enquête publique et à l'implication du Commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage.

En attendant, six policiers-enquêteurs de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières, dirigés par le lieutenant Antoine Beaucage, scrutent le grand dortoir noirci, inspectent le système de sécurité et complètent les rapports.

Lire A-2, HANDICAPÉS...

Autres textes et photos aux pages A-2 et A-3



M. Paul-Antoine Ouellet.

Selon le directeur du centre d'accueil Les normes de sécurité respectées

◆ Selon M. Paul-Antoine Ouellet, directeur général du centre d'accueil pour handicapés mentaux, toutes les normes de sécurité ont été respectées par le personnel en place, dont il a d'ailleurs loué le comportement durant le sinistre. Mais il a courtoisement évité le sujet des détecteurs de chaleur et de fumée, pour ne pas nuire à l'enquête de la Sûreté du Québec.

Page A-3



SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Léon Dion

Léon Dion croit Parizeau débranché

◆ Le professeur Léon Dion est sévère: Jacques Parizeau est débranché de la réalité québécoise et en plus l'ex-ministre des Finances trompe la population de façon inacceptable avec la démarche qu'il propose vers la souveraineté.

Page B-4



J. JACQUES SANSON

LA MÉTÉO

Ciel variable et chutes de neige dispersées. Maximum de moins 1 à moins 3. Demain: nuageux et possibilité de neige.

Détails, page C-7

Le havre de Port-Cartier: le premier port du Québec en 87

◆ Le havre de Port-Cartier, avec une manutention totale de plus de 23 millions de tonnes, est devenu le premier port québécois en 1987. Et le deuxième au Canada, derrière Vancouver, qui jouit pratiquement d'une situation de monopole sur la côte ouest. Par ailleurs, le Port de Québec vient de conclure une excellente année au chapitre de l'investissement et du total des marchandises manutentionnées, même si l'année avait débuté sur un mauvais pied, en raison d'un conflit de travail. Le total annuel de cargaisons de toutes natures acheminées ou reçues via les installations maritimes de la Vieille Capitale, en 1987, excédera sans doute les 18 millions de tonnes. C'est presque l'équivalent du niveau record inscrit en 1981.

Les détails, page B-3

LE SPORT



Les Nordiques à 6 points des Whalers



Sergio Momesso

◆ Les Nordiques ont donné la frousse au Canadien de Montréal, hier soir, au Colisée, pour finalement s'incliner 5-3 dans un match interminable. Les Fleurdelisés ont amorcé un ralliement en troisième période, mais un but de Sergio Momesso a tout étouffé avec seulement cinq minutes à écouler dans la rencontre. Une défaite qui refoule la troupe de Ron Lapointe à six points des Whalers de Hartford et du quatrième rang de la division Adams. Momesso a été choisi le joueur du match.

Pages 2 à 6

L'AUTOMOBILE



Ces voitures qui s'emballent

◆ Si vous êtes victime d'une accélération soudaine, on ne vous croira pas. C'est pourtant arrivé à des milliers d'automobilistes, qu'ils aient été propriétaires d'une Audi 5000 ou d'un autre modèle et leur témoignage est des plus crédible. La Cadillac de Gilles Boivin de Sainte-Foy (notre photo) a fait l'objet d'une accélération soudaine dans la cour de son concessionnaire. Robert Fleury a interrogé cinq automobilistes «victimes» de ces incidents encore inexplicables. Leur témoignage est concordant et...bouleversant!

Cahier C

LE MONDE



M. Leslie Manigat

Haïti Manigat élu président

◆ Comme on s'y attendait, M. Leslie Manigat, 57 ans, a été élu président d'Haïti avec 50,29 pour 100 des suffrages exprimés, selon les chiffres communiqués hier par le Conseil électoral provisoire haïtien (CEP).

Page A-6

LE SOMMAIRE

annonces classées	C-7 à C-12
Arts	B-6 à B-8
Automobile	Cahier C
Bridge	C-11
Crayons de soleil	C-14
Décès	C-13
Économie	B-5
Éditorial	B-4
Horoscope	C-11
Monde	A-6 à A-8
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	B-3
Patron	C-12

DEMAIN DANS LE SOLEIL **CAHIER "LES MARIÉS 1988"**

LA TRAGÉDIE DE SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON

Il y avait des détecteurs de fumée dans les dortoirs

♦ SAINTE-CLOTHILDE - Contrairement à ce que certains médias ont prétendu, il y avait bel et bien des détecteurs de fumée dans le dortoir du centre d'accueil pour déficients mentaux de Sainte-Clothilde-de-Horton, dans les Bois-Francs, quand un incendie y a éclaté en fin de soirée, samedi, faisant neuf victimes dont huit par asphyxie.

par Fortunat MARCOUX

C'est du moins ce que l'un des gardiens de l'institution, M. Léo Mondoux, a affirmé alors qu'il était interrogé par LE SOLEIL. Selon lui, ces détecteurs mis à l'électricité étaient en bon état de fonctionnement. Ces informations ont été confirmées également au SOLEIL, en soirée, hier, par l'épouse du responsable des travaux de la maintenance, Mme Andrée Rocheleau.

Cependant, en fin d'après-midi, lors d'une brève conférence de presse, le directeur du centre d'hébergement, M. Paul-Antoine Ouellet, avait maintenu la suspense et relancé les versions contradictoires à ce sujet en refusant d'apporter des précisions, se contentant de dire que l'enquête en cours de la Sûreté du Québec apporterait les réponses aux diverses interroga-

tions. M. Ouellet n'avait voulu fournir aucune information sur les circonstances entourant le sinistre. Il s'était contenté de dire que les mesures de sécurité et de surveillance établies par la direction de l'institution pour assurer la protection des patients et du personnel et éviter qu'une telle catastrophe ne se produise, étaient plus sévères que les normes obligatoires du ministère de la Santé et des Services sociaux, et que les inspecteurs du gouvernement avaient visité les lieux il y a un an.

Quelques instants plus tôt, il avait reconnu que les patients n'avaient pas le droit de fumer dans le dortoir et qu'un seul des 21 bénéficiaires pouvait être considéré comme fumeur. Sans vouloir spéculer sur la cause du sinistre, il avait écarté l'hypothèse que le feu puisse avoir été allumé par un patient pyromane.

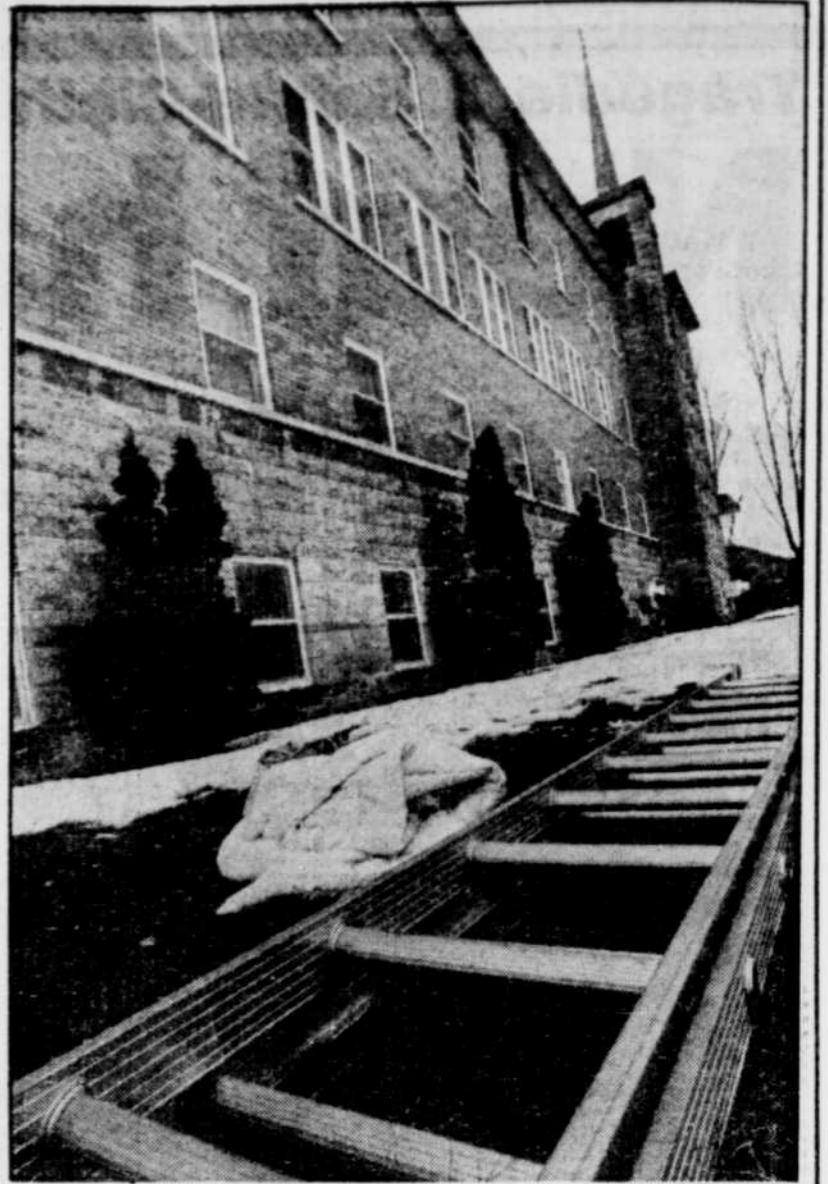
Protection suffisante?

Considéré à l'épreuve du feu, l'édifice en briques a trois étages. Il y a une sortie d'urgence au rez-de-chaussée, mais pas au premier étage, ni au deuxième. À l'intérieur, les étages sont reliés par des escaliers. Un ascenseur dessert tous les étages. Chacun des étages est doté d'équipements de protection contre les incendies, dont des extincteurs chimiques, des détecteurs de fumée et une puissante alarme.

Le dortoir est situé au dernier étage. S'il y a des détecteurs de fumée, il n'y a pas, toutefois, de gicleurs d'eau automatiques, ont admis M. Mondoux et Mme Rocheleau, puisque'il n'existe pas de système d'aqueduc dans ce secteur. Chaque édifice possède un système de pompe autonome.

Sauvetage

Le fils du gardien Mondoux, Robert, fut l'un des premiers secouristes arrivés sur les lieux. En suivant le camion à feu, il y rejoignait son père qui s'appropriait à prendre son quart de travail, ainsi



Le Soleil, Gilles Fréchette

L'échelle disponible à l'institution ne permettait pas d'atteindre le dernier étage de l'édifice.

que le responsable de l'entretien, M. Rocheleau, qui venait d'être appelé.

Derrière un sapeur-pompier, il a pénétré dans l'édifice par un châssis du soubassement. Il dit n'avoir aperçu la fumée qu'en arrivant au dernier étage, où était situé le dortoir. Il a aidé à l'évacuation de

plusieurs patients. Il a dit avoir également sauvé d'une mort certaine un bénéficiaire qui s'était réfugié dans une douche. Il a participé au transport de tous les cadavres. En toute humilité, le jeune homme a tenu à préciser qu'en aucun moment il n'avait risqué sa vie. « Il n'y avait pas de flammes, seulement de la fumée », a-t-il souligné.

Pas de règlement

Maire depuis quatre ans de la municipalité rurale de Sainte-Clothilde-de-Horton, M. André Lahaie, qui participait à un souper bénéfice des Filles de l'Amour, samedi soir, a accueilli plusieurs journalistes à sa résidence, hier. Il a admis que la corporation n'avait aucun règlement pour légiférer sur la sécurité dans les édifices publics. « On ne nous demande rien et on ne leur demande rien », a-t-il dit en faisant allusion au centre d'accueil Sainte-Clothilde.

Quant au curé de la paroisse qui compte 1,400 âmes, l'abbé Marcel Pinard, ce n'est qu'hier matin, à 6h, par la radio, qu'il a appris que le feu avait fait des victimes. La veille, un paroissien lui avait dit qu'il y avait eu un début d'incendie et que celui-ci avait été maîtrisé rapidement.

Aux trois messes dominicales, le curé a invité ses ouailles à prier pour les victimes. Selon lui, c'est la première fois qu'une tragédie d'une telle ampleur frappe la petite communauté qui a célébré son centenaire en 1971. ●



Le Soleil, Gilles Fréchette

Robert Mondoux, le fils du gardien fut l'un des premiers secouristes arrivés sur les lieux. En suivant le camion à feu, il y rejoignait son père qui s'appropriait à prendre son quart de travail.

Des tragédies semblables

♦ (PC) - L'incendie qui a coûté la vie à neuf pensionnaires handicapés mentaux d'un centre d'accueil et de réadaptation à Sainte-Clothilde, samedi soir, n'est pas sans rappeler quelques tragédies semblables mais souvent plus meurtrières survenues dans des institutions publiques depuis le début du siècle au Québec.

Le 2 décembre 1969, 38 personnes avaient perdu la vie dans l'incendie d'un foyer pour vieillards à Notre-Dame-du-Lac, près de Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent. L'un des pensionnaires, M. Louis Chiasson, alors âgé de 64 ans, avait été reconnu coupable d'homicide et condamné à la prison à vie à la suite d'une enquête publique.

M. Chiasson avait admis devant les enquêteurs avoir lui-même allumé l'incendie dans un amas de papier journal pour ensuite se porter lui-même au secours des pensionnaires, démontrant ainsi qu'il était encore utile malgré son âge. Le feu s'était déclaré dans la buanderie et c'est M. Chiasson lui-même qui avait sonné l'alarme.

Plus récemment, au mois de mai 1985, six vieillards avaient péri dans l'incendie qui s'était déclaré au Pavillon Saint-Mathias, sur la rive sud de Montréal.

À Pointe-aux-Trembles, dans l'est de l'île de Montréal, un incendie causé par un court-circuit dans le système électrique avait coûté la vie à 19 des 34 pensionnaires âgés de l'hôpital privé Sainte-Bernadette, le 5 novembre 1970.

Le 15 juin 1951, 35 personnes avaient trouvé la mort quand les flammes avaient détruit une partie de l'hospice et orphelinat Sainte-Cunégonde, administré par les Soeurs grises, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal.

Il faut remonter ensuite jusqu'au 14 décembre 1927 pour trouver la trace d'un autre sinistre meurtrier dans une institution hospitalière au Québec, alors que 34 personnes avaient péri à l'hospice Saint-Charles à Québec.

Le 14 février 1918, 64 enfants sont morts dans l'incendie de l'orphelinat des Soeurs grises à Montréal.

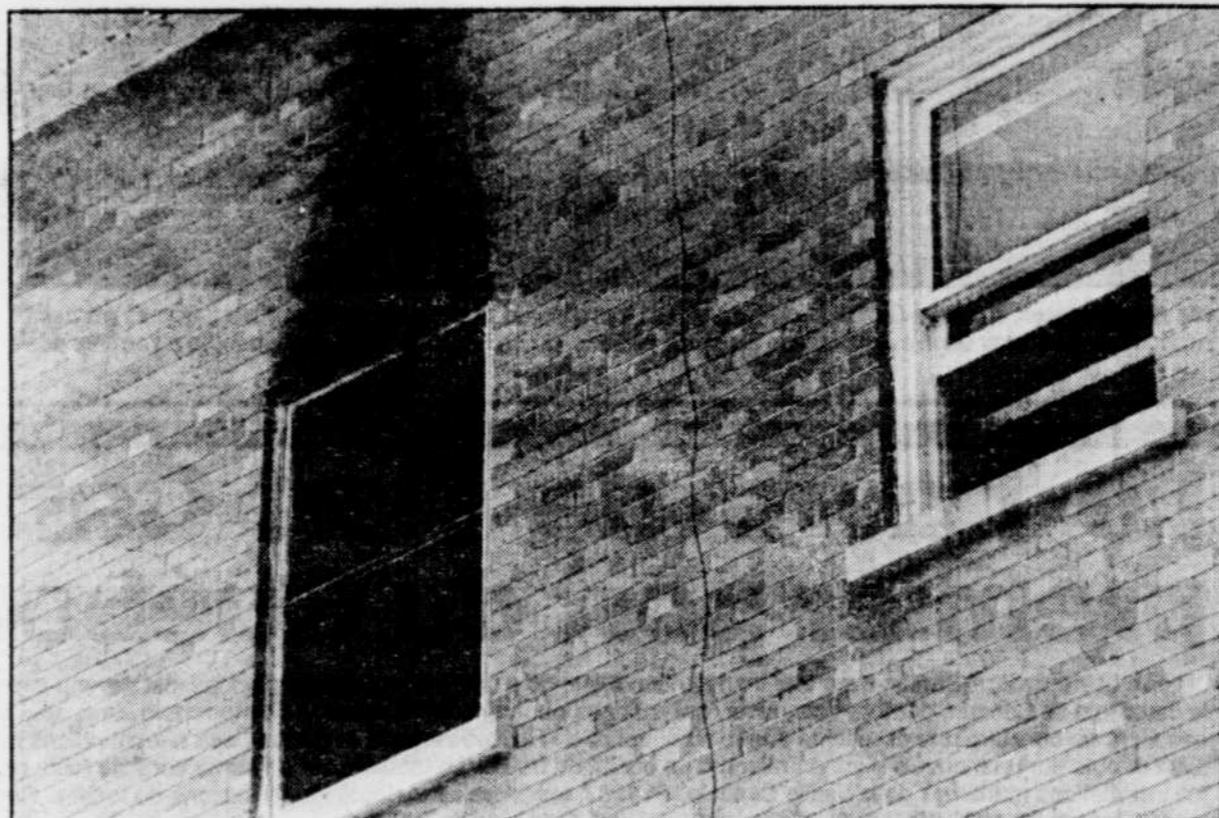
Enfin, on rapporte que le 4 mai 1890, 100 pensionnaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Montréal sont morts dans les flammes.

Depuis le début de la décennie, une moyenne de 150 personnes périssent chaque année dans les incendies au Québec causant des pertes matérielles d'environ \$340 millions par an. ●



Le Soleil, Gilles Fréchette

Le maire Sainte-Clothilde-de-Horton, M. André Lahaie, a admis que la corporation n'avait aucun règlement pour légiférer sur la sécurité dans les édifices publics.



Le Soleil, Gilles Fréchette

La fenêtre de la pièce où l'incendie se serait déclaré.

SUITES de la première page

HANDICAPÉS...

Les victimes qui ont péri asphyxiées en l'espace de dix minutes samedi étaient des bénéficiaires handicapés intellectuels moyens et profonds, capables de se mouvoir et assez autonomes. La plupart se trouvaient dans leur lit lorsqu'une épaisse fumée noire, provenant vraisemblablement de la combustion d'un matelas ou de linge, les a surpris; d'autres ont été retrouvés sur le plancher du dortoir du dernier étage.

Les disparus, tous des hommes, sont Louis-Georges Asselin, 32 ans, de Saint-Charles-de-Bellechasse, Bernard Parent, 33 ans, de Montréal, Bruno Abbondanza, 34 ans, de Repentigny, Marcel Houle, 36 ans, de Trois-Rivières, André Brouillette, 36 ans, de Saint-Pierre-Baptiste, Denis Cochraine, 39 ans, de Saint-Charles-de-Mandeville, Gilles Lefebvre, 41 ans, de Saint-Tite, Gérard Bergeron, 42 ans, de Warwick et Marcel Pépin, 50 ans, de Gentilly. Ils ont été transportés à l'Institut médico-légal de Montréal, pour une autopsie.

Il faut remonter au 31 janvier 1986 pour retrouver pareille hécatombe dans la région de Drummondville et Victoriaville. Six enfants âgés de 5 à 14 ans et trois adultes avaient péri dans leur maison de Grantham-Ouest. La mère de famille de 44 ans, à demi-aveugle, son père et son oncle, octogénaires, étaient restés emprisonnés dans la petite maison recouverte de bardeaux d'aluminium. La cause semblait accidentelle.

À Sainte-Clothilde samedi soir, la vingtaine de pompiers volontaires de Notre-Dame-du-Bon-Conseil dépêchés dans le rang de la rivière Nicolet vers 22h10, ont dû utiliser leur masque à oxygène pour approcher le dernier étage de l'imposante bâtisse de brique, transformée en centre d'accueil et de réadaptation pour déficients mentaux en 1972.

Le dortoir du deuxième étage était vide à leur arrivée; les six femmes et deux hommes qui y sommeillaient avaient réussi à fuir. En atteignant le dernier palier, les secouristes ne voyaient rien. Ils ont trébuché sur des corps éparpillés, sans vie, dans un nuage opaque. Sur un lit complètement calciné reposaient les restes d'un pensionnaire. C'est par miracle que 4 des 13 occupants de cette grande salle, séparée par des murets et ceinturés de lavabos, ont pu échapper à l'élément toxique. Ils ont été découverts près de l'ascenseur, au pied d'une fenêtre et dans une douche. Tous crachaient et ont été traités à l'hôpital d'Arthabaska.

Selon le chef Paul Vincent, les flammes semblent avoir couvé dans

un périmètre de 10 mètres, près d'un lit. « Elles n'avaient aucune chance de s'étendre, à moins de gruger les tissus », dit le chef. Toutes les issues étaient fermées, de sorte que les meubles se sont rapidement transformés en tisons, dégageant une chaleur si intense qu'un pompier a dû être évacué avec une échelle.

Quarante minutes plus tard, le feu était sous contrôle. Les pompiers de Victoriaville accourus avec leur échelle aérienne sont retournés se déshabiller. Le service d'incendie de Notre-Dame-du-Bon-Conseil comprend un camion-pompe, deux camions-citernes et cinq échelles mesurant de 3 à 10 m.

L'incendie n'a fait que noircir cette grande salle commune au plancher de terrazzo et aux murs de plâtres et a sali le rebord d'une fenêtre. Il laisse cependant un grand vide dans la vénérable institution, qui a déjà accueilli jusqu'à 95 personnes et qui possédait un permis d'opération pour plus de 50 bénéficiaires. Une quarantaine de personnes, compre-

nant des infirmières, des éducateurs, des gardiens, y travaillaient. Les membres de la sécurité surveillaient les étages entre 23h et 7h.

Aucun des travailleurs n'était disposé à faire des commentaires hier. L'un d'eux a simplement précisé qu'il y avait assez de personnel sur place pour prendre soin des pensionnaires.

Quant au chef de la brigade d'incendie, il n'a pas voulu s'avancer sur la présence de détecteurs de fumée dans la bâtisse et sur l'hypothèse qu'un des handicapés ait pu s'amuser avec des allumettes. Mais il a indiqué qu'aucun mégot de cigarette n'avait été retrouvé. D'après lui, une telle tragédie aurait pu être évitée si quelqu'un était resté en permanence dans les dortoirs. Comble de malheur, un exercice de survie avait été effectué la semaine dernière.

Les neuf pensionnaires sains et saufs ont été évacués et relégués dans une maison au cœur du village. Quand à la Maison d'accueil de Sainte-Clothilde, elle demeurera fermée jusqu'à nouvel ordre. ●

Terroriste palestinien au Canada

Ses avocats veulent l'ajournement de l'audience de déportation

♦ TORONTO (PC) - Les avocats du terroriste palestinien qui a pu s'installer au Canada l'an dernier comme immigrant reçu demandent l'ajournement immédiat de l'audience de déportation prévue pour aujourd'hui.

Mahmoud Muhammad Issa Mohammad, 46 ans, qui est défendu par le cabinet d'avocats Ruby et Edward, de Toronto, a été avisé vendredi de comparaître à l'audience qui se tient à Hamilton.

L'avocate Marlys Edvardh a déclaré samedi qu'elle demandera un

ajournement de trois ou quatre semaines.

« Nous ne serons pas en mesure de remplir nos fonctions de conseillers juridiques si ce délai ne nous est pas accordé, a-t-elle expliqué. M. Mohammad a droit à une audition équitable. »

Pendant ce temps, un groupe palestinien jusque là inconnu a menacé en fin de semaine de kidnapper des Canadiens au Liban si Ottawa tente de déporter M. Mohammad, reconnu coupable par un tribunal

grec en mars 1970 d'avoir assassiné un Israélien lors de l'attaque d'un avion de la compagnie El Al à l'aéroport d'Athènes en décembre 1968.

M. Mohammad avait par la suite été libéré lors d'un échange d'otages.

Menaces

Les menaces de la fin de semaine proviennent d'un groupe qui s'identifie comme étant « l'Organisation de défense de la patrie ». Ce groupe prévient le Canada de ne pas remettre le Palestinien aux

maines du « régime sioniste » d'Israël.

« Nous avertissons le Canada de ne pas expulser le combattant Mahmoud Muhammad Issa Mohammad, et nous rappelons au gouvernement canadien que jusqu'à maintenant, aucun Canadien n'a été détenu en otage au Liban », peut-on lire dans un communiqué écrit à la main et distribué aux médias dans la partie sud de la ville libanaise de Sidon.

LA TRAGÉDIE DE SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON

Jean-Baptiste Asselin, de Bellechasse, le père de l'une des victimes On n'avait rien à redire sur l'institution

♦ Jean-Baptiste Asselin, un vénérable père de 16 enfants nés à Saint-Charles de Bellechasse, a appris la mort de son fils, hier matin, de la bouche même du directeur de la Maison Sainte-Clothilde. Le message fut bref, tant et si bien qu'il ignore les circonstances du sinistre tout comme du sort réservé à la dépouille du plus jeune des bénéficiaires du centre, Louis-Georges Asselin, âgé de 32 ans.

par Isabelle JINCHEREAU

Il attend impatiemment d'autres nouvelles du centre. La terrible nouvelle a profondément peiné le père ainsi que les 13 frères et sœurs de la victime, dont l'âge varie de 26 à 46 ans. C'est LE SOLEIL qui lui a appris que la dépouille de son fils avait pris le chemin de Montréal pour une autopsie.

« Notre fils est placé depuis l'âge de sept ans. Il avait des difficultés d'apprentissage, mais était autonome dans ses mouvements. Là-bas, il était heureux et pouvait travailler aux ateliers installés sur une ferme voisine du foyer. La grande cour de l'institution lui permettait de prendre l'air à sa guise. Ma fille le visitait de temps à autre et elle trouvait ça beau. On n'avait rien à redire sur les conditions de l'établissement, très bien tenu », a précisé M. Asselin, hier soir.

La famille préfère attendre des développements avant de se déplacer à Sainte-Clothilde. En attendant, M. Asselin se console en pensant que son fils ne fumait pas, qu'il était d'un tempérament tranquille et qu'il n'a certainement pas eu le temps de souffrir durant son sommeil. Toutefois, la controverse au sujet des détecteurs de fumée et des extincteurs automatiques le tracasse.

Selon lui, les pensionnaires se couchaient très tôt, parfois vers 21h, ce qui laisse croire qu'ils ont été surpris dans leurs rêves. ●



Le centre d'accueil est l'ancien juvénat des religieux de l'Instruction chrétienne. Le gouvernement québécois a acquis l'édifice en 1972 pour le transformer en un centre de réadaptation pour déficients mentaux.



Système de prévention des incendies passé au crible par Québec

♦ Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec étudiera en détail, dès ce matin, le système de prévention des incendies qui était en vigueur à la maison d'accueil Nor-Val, de Sainte-Clothilde-de-Horton, où neuf personnes handicapées mentalement ont péri asphyxiées, samedi soir.

par Normand PROVENCHER

« C'est certain que demain matin (ce matin), je vais rencontrer toutes les personnes concernées », a souligné, hier, au SOLEIL le sous-ministre Réjean Cantin.

Ce dernier n'était cependant pas en mesure de dire, hier, si le centre d'accueil Nor-Val avait été visité récemment par des inspecteurs et s'il respectait le Code du bâtiment.

« Habituellement, lorsqu'un établissement est décrété non conforme à la loi, nous prenons des mesures qui s'imposent, selon le contenu du rapport. Mais il faut connaître certains détails, telle la composition de la structure de l'édifice par exemple », explique M. Cantin.

Quant à l'absence d'extincteurs automatiques, comme il semble être le cas dans le drame de Sainte-Clothilde, le sous-ministre avoue que ce problème toucherait encore « plusieurs » centres d'accueil. « Quand on parle de gicleurs, il faut dire que des sommes considérables sont en cause ici, révèle ce dernier. Même de grands édifices en sont encore dépourvus. »

Un programme de prévention d'environ \$20 millions, poursuit M. Cantin, a cependant été mis sur pied au cours des dernières années pour l'installation d'extincteurs automatiques dans certains établissements d'accueil privés.

En près de 20 ans de travail dans le réseau des affaires sociales, M. Cantin ne se souvient pas d'avoir connu désastre plus important touchant un centre d'accueil pour personnes handicapées.

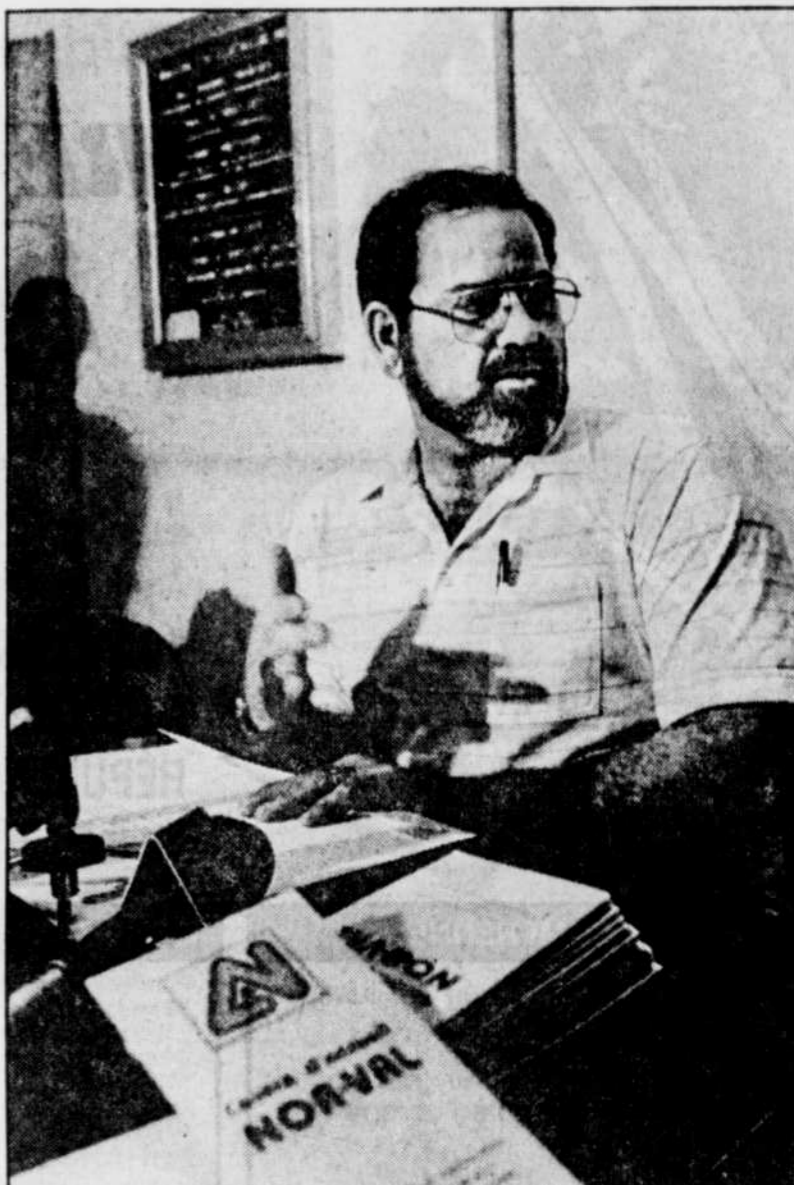
Par ailleurs, le directeur général des centres d'accueil du Québec, M. Michel Clair, n'a pu être joint, hier, étant en voyage d'affaires à Vancouver. ●



Des ambulanciers transportent le corps de l'une des neuf victimes de l'incendie au centre d'accueil de Sainte-Clothilde-de-Horton.



Le feu aurait pris naissance dans un matelas (photo ci-contre), au dortoir de l'étage supérieur de l'édifice. Ci-haut, le chef des pompiers de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, M. Paul Vincent.



Le directeur de l'institution, M. Paul-Antoine Ouellet, était fortement secoué de la tragédie qui a coûté la vie à neuf de ses pensionnaires.

Le directeur général de Nor-val craque devant la presse

♦ Fortement secoué par la disparition de neuf de ses pensionnaires, le directeur général de la corporation Nor-Val, M. Paul-Antoine Ouellet, n'a pas résisté longtemps aux questions des journalistes hier après-midi. Littéralement mitraillé par les médias au sujet des normes de sécurité du centre d'accueil de Sainte-Clothilde, M. Ouellet a quitté les micros au bout de cinq minutes, puis est remonté au dortoir consoler les parents des victimes en s'essuyant les yeux.

par Isabelle JINCHEREAU

Tel qu'il l'avait promis aux médias qui ont fait le pied de grue durant plusieurs heures dans le hall d'entrée du centre hier, M. Ouellet s'est présenté vers 15h à la conférence de presse et a donné un bref compte rendu des événements.

Selon lui, toutes les normes de sécurité ont été respectées par le personnel en place, dont il a d'ailleurs loué le comportement durant le sinistre. Mais il a courtoisement évité le sujet des détecteurs de chaleur et de fumée, pour ne pas nuire

à l'enquête de la Sûreté du Québec, en soulignant que le seul patient fumeur devait utiliser les fumeurs de l'édifice.

« Samedi soir, il y avait trois personnes qui encadraient les bénéficiaires alors que la norme du ministère en prévoit une par étage occupé, soit deux. Ils ont utilisé des extincteurs chimiques, sans succès puis ont pris en charge le plan d'évacuation établi. Nous avions fait un exercice de pratique en juin. Ils ont pu sortir quatre personnes à temps du dernier étage. Les six femmes et les deux hommes dormant au 2e palier ont fui vers l'entrée », a-t-il précisé. Il n'a cependant pas indiqué où les employés étaient postés lorsque le feu a éclaté.

Selon lui, les pompiers et le personnel ont fait preuve de beaucoup d'héroïsme et de calme. Trois des pensionnaires rescapés ont dû être hospitalisés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, après avoir inhalé une bonne quantité de fumée. Les sapeurs-pompiers les ont découverts au dernier étage, effondrés près de l'ascenseur, d'une fenêtre et dans une salle de toilettes. ●

Les ouvriers menacent d'exiger de nouveau une frégate et demie

MIL Davie: la construction modulaire inquiète

◆ Craignant que le plan de redressement, présenté le 6 janvier par les dirigeants de Marine Industrie (MIL), joue de mauvais tours à MIL Davie, les travailleurs du chantier de Lauzon menacent de revenir au point de départ, en revendiquant la construction d'une frégate et demie et de repousser ainsi le nouveau plan de construction modulaire prévu par les dirigeants de MIL.

textes de Réjean LACOMBE

Réunis, hier matin, en assemblée générale, plus de 200 travailleurs craignent que cette nouvelle façon de construire les trois frégates de la première génération se traduise par une baisse du nombre d'heures qui leur avait été garantie pour la construction d'une frégate et demie et surtout par une baisse du nombre de travailleurs.

Les dirigeants du syndicat tenteront d'exiger de la part de Marine des précisions sur cette question et, si jamais l'employeur ne peut les fournir, le syndicat exigera alors la mise en application du plan original, soit la construction d'une frégate et demie à Lauzon, laissant l'autre moitié au chantier de MIL, à Tracy.

En vertu du plan de redressement de Marine, le chantier de Tracy fabriquera en modules (66 mo-

dules) la majeure partie des trois frégates. Ces modules doivent être par la suite acheminés vers le chantier de Lauzon qui se chargera alors de l'assemblage de cet énorme puzzle.

Ces 66 modules seront transportés au chantier de Lauzon par navire. On estime qu'il faudra entre 33 et 40 voyages pour transporter ces modules qui devront peser chacun 80 tonnes.

En outre, les travailleurs de Lauzon ne veulent pas que leur chantier soit en quelque sorte converti en usine d'assemblage. « On ne veut pas, de lancer un travailleur, devenir une usine de 'zipppers' à Lauzon. » Plusieurs d'entre eux craignent même que ces trois frégates soient entièrement fabriquées en modules à Tracy. Lauzon doit fabriquer la partie avant de ces frégates.

« Il y a des métiers, a rajouté le conseiller syndical de la CSN, M. Claude Rioux, qui vont disparaître avec cette nouvelle méthode. »

« Rien de rassurant... »

Même si les prévisions des dirigeants de Marine sont réjouissantes quant au nombre de travailleurs qui devraient retrouver leur emploi cette année et l'an prochain, il n'en reste pas moins que ces réjouissances sont de courte durée.

C'est ainsi que MIL prévoit qu'en 1988, elle fera appel à 1,360 travailleurs et qu'en 1990, ce nombre atteindra 1,445 travailleurs. Mais pour réaliser ce dernier objectif, il faudra que Marine hérite du contrat de modernisation des deux destroyers (projet TRUMP). Ce qui plus est, à compter de 1991, si le chantier de Lauzon ne peut inscrire de nouveaux contrats dans son carnet de commande, le syndicat prévoit le pire. Le nombre de travailleurs sera alors ramené à zéro.

Mais, cette nouvelle méthode de construction soulève toute une série d'inquiétudes chez les travailleurs. « À Sorel, de dire les dirigeants syndicaux, les métiers de l'acier et de finition trouveront du

travail, mais à Lauzon, qu'adviendra-t-il de nos hommes qui oeuvrent dans ces secteurs? Nous avons l'impression de payer la note de ce plan. Nous sommes sûrs que nous aurons pu construire notre frégate et demie dans les heures et les coûts prévus. On a l'impression que l'on perd plus que ce qu'on avait avant. »

Les dirigeants du syndicat trouvent rien dans ce plan de redressement qui serait de nature à les rassurer et surtout à assurer un avenir prometteur et compétitif au chantier MIL Davie.

À la lumière de ces différents faits, le syndicat croit mordicus que la seule façon pour le chantier de Lauzon d'être rentable et compétitif, c'est de construire et d'assembler les navires dans un seul chantier. « Nous ne voulons pas pour autant, de préciser les dirigeants syndicaux, que Sorel ferme ses portes. Nous voulons simplement que Marine refasse ses devoirs en tenant compte de la capacité de Lauzon et de Sorel et en respectant les travailleurs. »



Le Soleil, André Pichette

Les travailleurs de Lauzon ne veulent pas que leur chantier soit en quelque sorte converti en usine d'assemblage. « On ne veut pas, a lancé l'un d'eux, devenir une usine de 'zipppers' à Lauzon. »

Jean Garon excepté

Les Lauzonnais partent en guerre contre les politiciens

◆ Pendant que Marine Industrie (MIL) tente de réorganiser ses chantiers maritimes, celui de la Saint John Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick, se prépare fébrilement à accueillir la construction des sous-marins nucléaires, en 1995.

Dans son édition de samedi, LE SOLEIL divulguait certaines informations à l'effet que ce chantier, qui s'est vu confier par le gouvernement fédéral la construction des six dernières frégates, avait entrepris certains préparatifs en vue de la construction de ces sous-marins nucléaires, un projet de \$8 milliards.

Le conseiller de la CSN, M. Claude Rioux, a précisé, hier, devant les travailleurs du chantier de Lauzon, que le directeur des relations humaines à Marine lui avait indiqué que les dirigeants de la Saint John Shipbuilding avaient entrepris la construction d'un vaste atelier, où l'on pourra construire à la fois une frégate et un sous-marin.

« Est-ce à dire, se demande alors M. Rioux, que le contrat des sous-marins est déjà accordé, comme ce fut le cas pour les six dernières frégates? »

Sur le plan politique

Or, toutes ces différentes manœuvres ne sont pas sans inquiéter les travailleurs du chantier de Lauzon, dont certains sont sans emploi depuis près de trois ans. Ils crai-

gnent maintenant que les manœuvres politiques soient de nature à défavoriser le seul chantier maritime qui reste maintenant au Québec, soit celui de Lauzon.

Ils ont donc décidé, hier matin, de faire la vie dure aux politiciens fédéraux et provinciaux, à l'exception de leur député à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, à qui quelques travailleurs ont adressé des louanges.

C'est davantage aux premiers ministres conservateurs Brian Mulroney et à son homologue québécois, Robert Bourassa, ainsi qu'aux ministres Michel Côté et Daniel Johnson, de même qu'au député conservateur de Lévis, Gabriel Fontaine, que les travailleurs du chantier de Lauzon veulent s'en prendre.

Plusieurs d'entre eux en avaient long à dire sur le rôle des politiciens, principalement après que le farineux contrat de \$3,5 milliards pour la construction de six nouvelles frégates eut été accordé par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney au chantier du Nouveau-Brunswick.

« Les politiciens, de lancer le vice-président du syndicat, M. Yvon Massé, sont un gang de menteurs qui se font du capital politique sur le dos des travailleurs de Lauzon. D'autres travailleurs entendent demander des comptes aux politiciens fédéraux qui entreront bientôt en

campagne électorale. « Il va falloir, de lancer l'un d'entre eux, taper sur les politiciens. »

26 mois sans travail

Dans un témoignage très pathétique, un electricien du chantier a raconté qu'il était sans emploi depuis 26 mois et qu'il vivait maintenant de prestations du bien-être social.

Tout en refusant de dissimuler sa colère, il a accusé le gouvernement fédéral d'être responsable de la pénible situation dans laquelle vivote actuellement le chantier de Lauzon. « Ça fait deux fois qu'il nous vend, dit-il, et ça fait deux fois qu'on est dans le trou. Tout ce que le ministre Michel Côté nous a donné, c'est le BS et le chômage. On est au même point qu'il y a trois ans. »

« Je leur demande aux politiciens, rajoute-t-il avec émotion, de mettre leur culotte et de nous dire clairement ce qu'ils veulent faire avec le chantier de Lauzon et qu'ils arrêtent de nous 'niaiser'. S'ils veulent fermer le chantier en 1991, qu'ils nous le disent clairement. »

Le président du syndicat, M. Robert Monette, devait par la suite inviter les travailleurs du chantier de Lauzon à exercer des pressions sur les politiciens. « C'est le temps de 'fesser' dessus, a-t-il lancé, parce qu'ils nous en ont passé une p'tite vite en envoyant les six frégates au Nouveau-Brunswick. Il faut maintenant continuer à se battre pour boucher le trou de 1991 à 1995. »

Huit morts dans des accidents routiers, en fin de semaine

Deux morts dans une collision à Sainte-Louise de L'Islet

◆ (PC-LE SOLEIL) - Outre les neuf personnes qui ont perdu la vie dans un incendie, samedi soir, à Sainte-Clotilde-de-Horton, au moins neuf autres personnes sont mortes accidentellement au Québec au cours du dernier week-end,

dont huit à l'occasion d'accidents de la route.

Une collision survenue dans le rang 3 ouest, à Sainte-Louise de L'Islet, a causé la mort de deux personnes, une mère et sa fille, en fin d'après-midi, hier. Les victimes ne seront identifiées que ce matin par des membres de leur famille. La Sûreté du Québec de Saint-Jean-Port-Joli a été appelée à 16h43 sur les lieux de l'accident : une collision la-

térale entre deux automobiles dont l'une a apparemment dérapé sur une plaque de glace.

Une jeune fille de 17 ans, *Annie Rousseau*, de Lyster, dans Lotbinière, a succombé à de multiples blessures, vers 10h30, hier, dans cette localité à la suite du dérapage de son véhicule.

Franco Fazio, 22 ans, de Laval, est mort dans la nuit de vendredi à samedi lorsque son véhicule a capoté après avoir raté une courbe sur la route 112, à Sainte-Marie-de-Montnoir, près de Marieville.

À Saint-Damase, *Jean Guillet*, de Saint-Hyacinthe et âgé de 21 ans, a perdu la vie, hier après-midi. Le jeune homme a capoté à la sortie d'une courbe et a été éjecté de son véhicule.

Une autre personne a péri dans les mêmes circonstances, hier après-midi, à Saint-Césaire, en Estrie. *Julie Delorme*, âgée de 21 ans, de Granby, a heurté de plein front un véhicule qui roulait en sens inverse après que sa propre voiture eut dérapé dans une courbe.

Un autre accident de la route a coûté la vie à *M. Armand Pétrin*, âgé de 70 ans et originaire de Gatineau. La victime, qui empruntait la route 105 à 15 kilomètres au nord de Hull, a perdu la maîtrise de son véhicule avant de heurter un camion.

Samedi soir, une dame de 42 ans, *Marie-Paule Michaud-Morin*, est morte, à Massueville, après avoir été happée par une voiture alors qu'elle marchait sur le bord de la chaussée.

Enfin, *François Thibault*, âgé de 28 ans, d'Aylmer, s'est noyé, vendredi soir, après que la glace du lac McGregor, à Val-des-Monts, eut cédé sous le poids de sa motoneige. M. Thibault avait quitté ses compagnons qui suivaient un sentier pour s'aventurer sur le lac.

Participez au concours

DIRECTION SUD

avec

LE SOLEIL

À gagner:

10 VOYAGES DOUBLES à PUNTA CANA EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE du 9 au 16 avril 1988

À TOUS NOS ABONNÉS ET NOUVEAUX ABONNÉS

LES PRIX COMPRENNENT:

- transport par autobus VIP jusqu'à Mirabel (aller-retour)
- transport aller-retour par avion sans escale jusqu'à l'aéroport de Punta Cana
- transferts entre l'hôtel et l'aéroport
- hébergement 7 nuits
- deux repas par jour (déjeuner et souper)
- activités en prime: plongée avec tuba, voile et planche à voile, tennis de jour, etc.

Une valeur totale de
17 610\$

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour être admissible vous devez, au plus tard le 18 mars, être abonné(e) au journal Le Soleil 6 ou 7 jours/semaine. Vos chances de gagner seront déterminées selon votre type d'abonnement, à cette date.

- 1 CHANCE: abonné hebdomadaire
- 2 CHANCES: abonné "payé d'avance" 3 mois
- 3 CHANCES: abonné "payé d'avance" 6 mois
- 4 CHANCES: abonné "payé d'avance" 12 mois

RÈGLEMENTS:

- Le grand tirage, qui aura lieu le 23 mars 1988 à 17h30, sera précédé d'une sélection: un tirage chaque jour, du lundi au vendredi, entre le 11 janvier et le 18 mars.
- Ce grand tirage final se fera parmi les 50 coupons présélectionnés.
- 1 coupon par enveloppe.
- Les participants ne peuvent gagner qu'un voyage et devront l'effectuer aux dates ci-haut mentionnées (les voyages ne sont ni échangeables ni remboursables).
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil.
- Une copie complète des règlements est disponible au journal Le Soleil.

PERSONNES CHOISIES LORS DE LA PRÉSÉLECTION

(Semaine du 18 janvier):

- Le 18: Jacques Roger, de Québec
- Le 20: André Jolicoeur, de Sillery
- Le 19: Lucille Bordeleau, de Ste-Foy
- Le 21: Claude Boutin, de l'Ancienne-Lorette
- Le 22: Conrad Provençal, de Québec

ABONNEZ-VOUS 647-3333

ou 1-800-463-2362 (en région)

CONCOURS "DIRECTION SUD" avec LE SOLEIL

Remplissez ce coupon et retournez-le à "DIRECTION SUD" LE SOLEIL, C.P. 15 800, Québec G1K 8A8

NOM:

ADRESSE:

TÉL. Rés.: Bur.:

Les Diabétiques de Québec

Le président de la corporation « Les Diabétiques de Québec », Monsieur Jacques MacDonald, annonce la nomination de Madame Louise Roberge comme présidente d'honneur de l'organisme pour l'exercice 87-88. Avantagusement connue dans les milieux d'affaires, Madame Roberge est présidente de Mendes Inc. Au cours des dernières années, elle a notamment été active au Centre François-Charron, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métro et à Rendez-vous 1987.



Louise Roberge, présidente, Mendes Inc.

Une gracieuseté

LE SOLEIL

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

DIRECTEUR DU SERVICE DE DIÉTÉTIQUE

Nous sommes à la recherche d'un directeur du Service de diététique pour le Nouveau-Brunswick. Les candidats doivent détenir un certificat d'agrément de l'Association canadienne de diététique et doivent posséder au moins deux années d'expérience dans le domaine. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Marriott Corp.
J. Peter Meyer
3350 South Service Rd.
Burlington, Ontario
L7N 3M6

Marriott Corporation
Food Service Management

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

Au centre-ville de Québec

«Grande place»: le projet obligera à finir de moderniser le réseau routier

♦ La réalisation éventuelle du projet de la «grande place», un ensemble immobilier pouvant facilement dépasser les \$150 millions, dans le quartier Saint-Roch, agit comme catalyseur pour terminer la réorganisation de la circulation à l'intérieur du centre-ville de Québec.

par Marcel COLLARD

Selon le directeur général de la ville, M. Jacques Perreault, le temps est venu de terminer la modernisation du réseau routier, interrompue depuis des années, en même temps qu'il faudra mener à terme le projet de la «grande place» où il faudra amener hebdomadairement un achalandage d'au moins 250,000 personnes pour atteindre le seuil de la rentabilité.

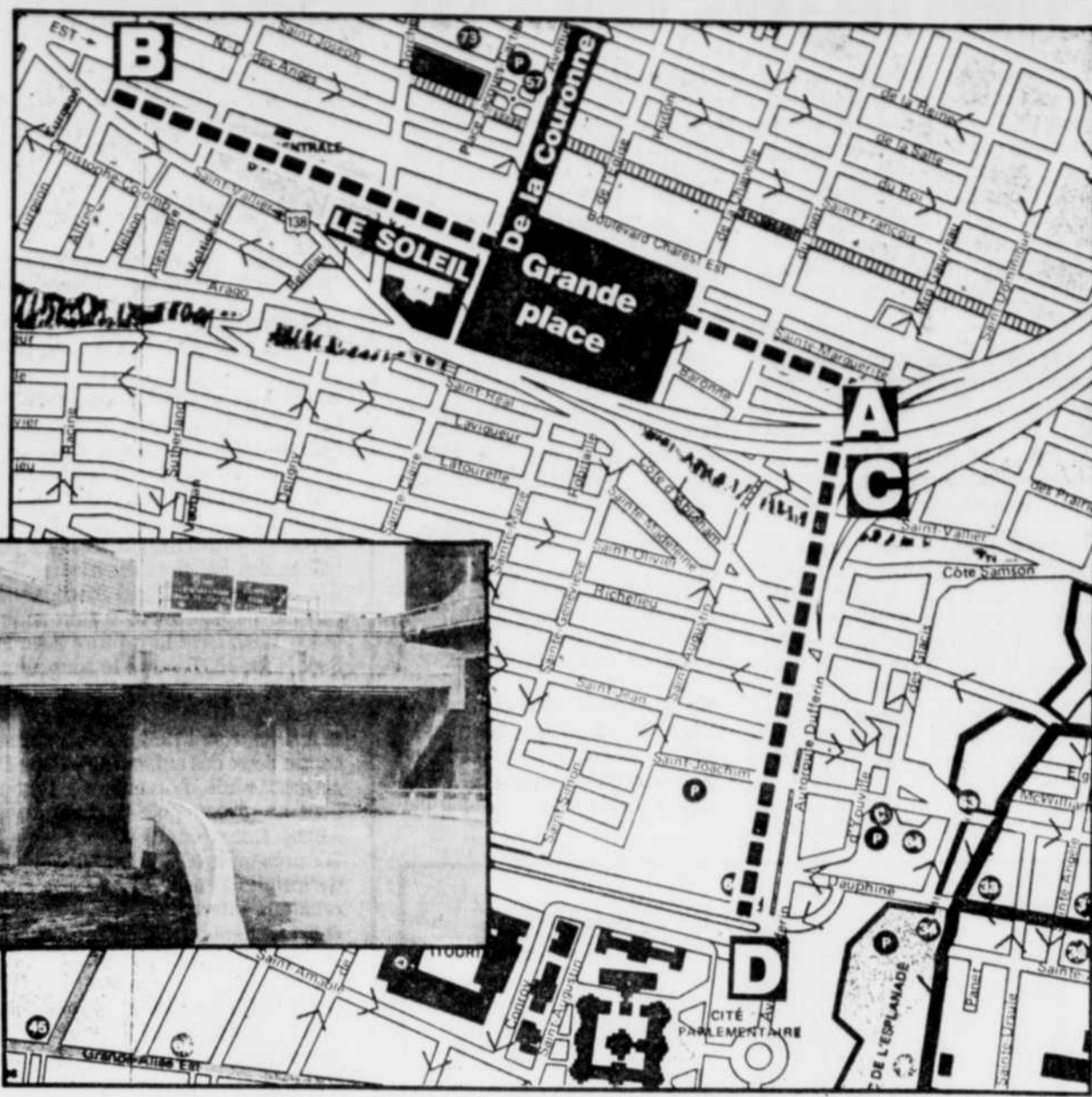


Au conseil municipal, aujourd'hui, la ville doit demander aux spécialistes de la firme Berridge Lewinberg Greenberg d'approfondir un concept d'aménagement du transport urbain et répondre aux nombreuses questions soulevées.

En même temps qu'il faudra prolonger le circuit de l'autoroute Dufferin vers la haute ville et vers l'autoroute 40, en direction ouest, la ville de Québec doit songer à relier les différents pôles de son centre-ville par un système de transport en commun adapté à ses besoins.

Autoroute à terminer

Lors d'une conférence de pres-



L'autoroute Dufferin-Montmorency est une sorte d'entonnoir de la circulation sur la colline parlementaire. Pour régler ses problèmes, la ville de Québec doit convaincre le gouvernement du Québec de terminer la réorganisation du réseau, en reliant l'autoroute du point A au point B, par un tunnel en bonne partie, sous la «grande place» jusqu'au boulevard Charest qui devient l'autoroute 40, le long de la rive nord du Saint-Laurent. Par ailleurs, en perçant le béton au bout de cette bretelle, sous l'autoroute Dufferin (photo), il serait possible de canaliser une bonne partie de la circulation par un tunnel, jusqu'au boulevard Saint-Cyrille.

se pour annoncer la reprise des études du projet de la «grande place», par la firme torontoise Citicom,

le maire Jean Pelletier avait déclaré qu'il était anachronique de constater que l'autoroute 40, en direction

de Montréal, par la rive nord du fleuve, et l'autoroute Dufferin ne soient pas reliées.

De dire M. Perreault, à ce propos, certaines composantes de l'autoroute Dufferin, donnant l'impression d'avoir été construites pour rien, pourraient finalement trouver leur utilité.

Les études effectuées jusqu'à maintenant, d'après le directeur général de la ville, démontrent la nécessité d'alléger la circulation normale aux alentours de la colline parlementaire et de la rue Saint-Jean, en construisant un tunnel dans le cap pour relier directement l'autoroute Dufferin-Montmorency à la rue Saint-Cyrille. (Voir illustration, du point C au point D)

Par ailleurs, une bretelle de la même autoroute, finissant en boucle au boulevard Charest, sous l'immense structure de béton, (au point A) doit canaliser une partie importante de la circulation par un tunnel passant sous l'emplacement de la «grande place», puis sous le quadrilatère à l'intersection de la rue de la Couronne et du boulevard Charest, sous les terrains de stationnement à l'arrière de l'édifice du SOLEIL et du terminus Voyageur, parallèlement à la rue Sainte-Hélène et ressortir au point B, quelque part à la hauteur de la rue Saint-Valier pour finalement se raccorder au boulevard Charest, qui devient un peu plus loin l'autoroute 40, en direction ouest.

Selon M. Perreault, ce serait le meilleur temps pour exécuter ces travaux, puisque les terrains nécessaires sont actuellement déserts. **À l'intérieur du centre-ville**

L'objectif consiste à éliminer le plus possible la circulation des autobus traditionnels, particulièrement dans la côte d'Abraham, et y substituer un mode de transport mieux adapté au contexte compliqué du centre-ville.

La ville de Québec a écarté l'idée d'un monorail qui nécessiterait des structures trop encombrantes.



Le Soleil, Jean Vallières
Jacques Perreault: le temps est venu.

Elle porte plutôt l'attention sur un type d'autobus très moderne, très propre, attrayant, facile d'accès, et circulant à intervalles très réguliers de cinq ou 10 minutes. Le véhicule doit pouvoir circuler dans les rues, aussi bien qu'à l'intérieur d'un corridor spécial, grâce à des roues latérales pouvant le diriger à l'intérieur de murets, de façon plus rapide et plus sécuritaire.

Ce réseau qui pourrait éventuellement être intégré à celui de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, comprendrait un lien entre le Grand Théâtre de Québec et les installations de la commission de l'Exposition provinciale (y compris le Colisée) et des navettes entre les divers pôles du centre-ville, comme le Vieux-Québec, le parlement, le Centre municipal des congrès, l'embarcadere de la traverse de Lévis, le Vieux-Port et le marché public qui s'y trouve, le palais de justice, le Mail centre-ville et la «grande place».

Ces véhicules, d'une conception très particulière, devront franchir la falaise d'une hauteur de 30 mètres entre la Basse-Ville et la Haute-Ville, par une rampe spéciale, et pourront emprunter un tunnel, à certains endroits, pour offrir un service plus rapide. ●

Le manoir Ronald McDonald soutenu par une vingtaine de clubs Richelieu

♦ Près d'une vingtaine de clubs Richelieu de la région de Québec et de l'Est de la province viennent de s'engager financièrement dans la réalisation du manoir Ronald McDonald, pour un montant qui se situera aux environs de \$350,000.

par Guy DUBÉ

C'est ce qu'a annoncé au SOLEIL le responsable de l'information des clubs Richelieu de la région de Québec, M. Raymond Fortier.

L'engagement des clubs Richelieu a trait à la décoration et à l'ameublement des 19 chambres, des deux salles communes, du salon et de la salle de jeux du manoir Ronald McDonald, présentement en construction sur le terrain du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), à Sainte-Foy. Le club de l'île d'Orléans s'est en outre engagé à réaliser l'aménagement paysager du manoir, qui coûtera à lui seul \$80,000.

La décoration et l'ameublement de chacune des chambres nécessiteront des dépenses de l'ordre de \$10,000 à \$12,000. Quant aux quatre salles communes, elles coûteront un peu plus cher, soit environ \$15,000 chacune. A la fin du mois, les clubs Richelieu retiendront les services d'un décorateur professionnel, qui travaillera en étroite collaboration avec l'architecte Evans Saint-Gelais afin qu'il y ait uniformité entre l'ameublement, la décoration et les plans.

Outre le club de l'île d'Orléans, les clubs Richelieu de la région de Québec qui se sont engagés dans le projet du manoir sont ceux de l'ancienne-Lorette, Beauport, Bellechas-

se-Nord, Cap-Rouge/Saint-Augustin, Chaudière-Ouest, Limoilou, Magnymontoises, Montmagny, Pointe-Lévy, Québec et Sainte-Foy. Les clubs des autres régionales qui se sont engagés sont Saint-Georges de Beauce, l'Érable de Saint-Georges, Plessisville, et ceux des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

« Ce qui est extraordinaire dans ce projet, c'est qu'on a réussi à regrouper plus de 15 clubs dans une région aussi petite pour une oeuvre aussi grandiose, non subventionnée par les fonds publics », commente M. Fortier.

Les clubs Richelieu sont à la

recherche de commanditaires et de fournisseurs pour mener leur projet à bon port et ils doivent bientôt frapper à la porte de certaines compagnies pour être épaulés techniquement et financièrement.

Le manoir Ronald McDonald de Sainte-Foy doit ouvrir ses portes au mois de juin, et il y a de fortes chances pour que le calendrier des travaux soit respecté. Dans l'ensemble, le projet coûtera plus de \$1,5 million et les 117 restaurants McDonald de la province se sont engagés à cautionner l'organisation.

Il s'agit du deuxième manoir Ronald McDonald au Québec et du 11e au Canada. On en retrouve plus

d'une centaine, répartis un peu partout dans le monde.

L'idée du premier manoir a vu le jour en 1969, lorsqu'un joueur de football des Eagles de Philadelphie, Fred Hill, décidait d'acquiescer et de rénover une maison, près de l'hôpital de l'endroit, pour recevoir les parents dont les enfants étaient hospitalisés.

Le manoir permet donc aux parents d'être près de leurs enfants hospitalisés et il a été prouvé que cette présence accélère la guérison des enfants. À Montréal, le taux d'occupation du manoir Ronald McDonald se situe à plus de 90 pour 100; 70 pour 100 des séjours sont de courte durée, c'est-à-dire moins de neuf jours. ●

Centre Vision
 QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY
 CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

Dr Daniel Le Garignon, o.d.
Dr Marie d'Anjou, o.d.
Dr Francine Boilard, o.d.
Dr Lise Albert, o.d.

Place Ste-Foy
653-4057

OPTOMÉTRISTES
 EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

Le réseau d'affaires des jeunes entrepreneurs

Troc

Madame Sylvie Robitaille
 agente de communication,
 de la Fédération des Caisses populaires
 Desjardins de Québec

CONFÉRENCE:
 Le mardi 26 janvier 1988 à 19h00
 Titre de la conférence:
 "PROMOTION ET PUBLICITÉ
 POUR LES PETITES ENTREPRISES"

Lieu:
 CARON BÉLANGER CLARKSON
 GORDON
 Salle du 6e étage
 1150, Claire Fontaine
 QUÉBEC (Québec)
 G1R 5G4

Renseignements:
 Thérèse Roy (418) 524-5151

Le réseau d'affaires des jeunes entrepreneurs

Troc

Monsieur Yves Boulet
 conseiller en recherche communication,
 de la Fédération des Caisses populaires
 Desjardins de Québec

CONFÉRENCE:
 Le mardi 26 janvier 1988 à 19h00
 Titre de la conférence:
 "PROMOTION ET PUBLICITÉ
 POUR LES PETITES ENTREPRISES"

Lieu:
 CARON BÉLANGER CLARKSON
 GORDON
 Salle du 6e étage
 1150, Claire Fontaine
 QUÉBEC (Québec)
 G1R 5G4

Renseignements:
 Thérèse Roy (418) 524-5151

VOUS QUI AVEZ BESOIN DE LUNETTES
 APPORTEZ VOTRE ORDONNANCE ET

épargnez **50%** sur toutes nos montures

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 — 681-3579 — 681-0982

Yves R. Girard
 opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
 (Face à l'église Saint-Sacrement)

Cette vente pré-inventaire se termine le 31 janvier 1988

Solde surprise

10% à 40%

Sur toute une collection de taille à vous plaire... la nôtre!
 Oui, des rabais taillés sur mesure pour votre budget.

Réparations et transformations sur place

Jos Robitaille
Fourrures
 700, Richelieu, Québec
 522-3288 — 522-0120

LE MONDE

Une participation au vote de 35 pour 100, affirme le CEP

Tel que prévu, Manigat élu président d'Haïti

♦ PORT-AU-PRINCE (AFP, PC, AP) — Comme on s'y attendait, M. Leslie Manigat, 57 ans, a été élu président d'Haïti avec 50,29 pour 100 des suffrages exprimés, selon les chiffres communiqués hier par le Conseil électoral provisoire haïtien (CEP).

M. Manigat a obtenu 534,080 votes sur un total de 1,061,916 suffrages exprimés aux élections présidentielles du 17 janvier dernier. Par rapport à trois millions d'électeurs potentiels, la participation électorale, selon les chiffres du CEP, serait de 35,39 pour 100 dans le pays.

M. Manigat devance MM. Hubert de Ronceray (Mobilisation pour le développement national, MDN, centriste) (210,526 voix), Gérard Philippe-Auguste (Mouvement pour l'organisation du pays, MOP, populiste) (151,391 voix), et Grégoire Eugène (Parti social-chrétien haïtien, centriste) (97,556 voix).

« L'homme de la situation » — Manigat a annoncé hier soir à Port-au-Prince dans son premier message télévisé à la nation qu'il

sera « le président de tous les Haïtiens sans distinction ni exclusive ». Le nouveau président, qui s'est exprimé en créole et en français, a promis au pays un gouvernement « démocratique, compétent, honnête et totalement dévoué » à la cause des masses rurales et urbaines.

Interrogé sur ses intentions vis-à-vis des responsables des tueries du 29 novembre, M. Manigat a déclaré faire confiance à la commission d'enquête nommée par le Conseil national de gouvernement (CNG) pour faire la lumière, en refusant par ailleurs de considérer que l'armée puisse avoir une responsabilité avant d'en « avoir les preuves ».

Le nouveau président d'Haïti devra cependant faire face à l'hostilité intérieure et aux réticences internationales après une élection que ne reconnaît pas l'opposition haïtienne et dont le déroulement, marqué par de nombreuses irrégularités et un très faible taux de participation, a embarrassé les principaux partenaires occidentaux de la république caribéenne.

La principale force de l'opposition, le Comité d'entente démocratique (CED) qui réunit les quatre principaux dirigeants politiques du pays et ex-candidats à la présidence, MM. Marc Bazin, Sylvio Claude, Louis Déjoie et Gérard Gourgue a en effet qualifié les élections de « mascarade », refusant par avance toute légitimité à ce scrutin et à son résultat.

M. Marc Bazin, a pour sa part estimé hier dans une déclaration à l'AFP que les résultats des élections générales « ont été donnés dans des conditions qui confirment le caractère inadmissible et honteux de la consultation ».

« Nous savons qu'il n'y a pas eu un million de votants. Au maximum, il y en a eu 200,000, mais nous devons rendre hommage à l'habileté des répartiteurs du vote, car en donnant à M. Manigat un cheveu au-dessus de 50 pour 100, on le fait passer au premier tour sans ridiculiser les petits copains », a estimé le dirigeant politique haïtien.

Au CED s'ajoute la majorité de la

classe politique haïtienne, y compris les trois principaux concurrents de M. Manigat, MM. Gérard Philippe-Auguste, Grégoire Eugène et Hubert de Ronceray qui avaient accepté de participer à ces élections qu'ils dénoncent aujourd'hui comme un « coup d'État » des urnes en faveur de M. Manigat effectué avec la complicité de certains éléments de l'armée.

La base engagée de l'Église et une cinquantaine d'organisations politiques, socio-professionnelles et religieuses ont également récusé par avance le résultat de ces élections, les qualifiant « d'anti-constitutionnelles ».

À Montréal

À Montréal, des leaders haïtiens ont demandé au gouvernement canadien de ne pas reconnaître le nouveau président d'Haïti.

« Le peuple haïtien ne reconnaîtra pas ce président », affirme M. Serge Bouchereau, porte-parole du Comité de coordination de la solidarité au Canada avec le peuple haïtien.

« C'est un gouvernement qui ne va pas durer longtemps », soutient pour sa part M. Serge Jovin, représentant du Comité d'entente démocratique.

« Dès la semaine prochaine, dit-il, un vaste mouvement de réprobation va s'organiser dans tout le pays, prenant la forme de manifestations, de grèves. »

Un universitaire né dans la bourgeoisie

● Né le 16 août 1930 à Port-au-Prince dans la bourgeoisie noire, Leslie Manigat est un universitaire qui a passé 23 ans en exil. Personnalité d'un abord chaleureux, passionné d'histoire et de politique, M. Manigat a fait ses études chez les Frères de l'instruction chrétienne à Port-au-Prince.

● De 1948 à 1953, il poursuit ses études avec succès à Paris, à la Sorbonne et à l'Institut d'études politiques puis entre au ministère haïtien des Relations extérieures. En 1957, il y est nommé directeur des affaires politiques, fonction qu'il exerce parallèlement à une carrière de professeur à Port-au-Prince.

● En 1960, c'est la rupture avec François Duvalier — au pouvoir depuis fin 1957 — qui le soupçonne d'avoir participé à un mouvement de grève des étudiants, et le fait emprisonner pendant deux mois.

● À la fin d'avril 1963, après un massacre qui suit un attentat manqué contre deux des enfants de « Papa Doc », il se réfugie avec sa famille à l'ambassade d'Argentine à Port-au-Prince, d'où il partira en exil pour ne revenir qu'à la chute du régime de Jean-Claude Duvalier, « Baby Doc », en 1986.

● Après un bref séjour à Washington, à l'université John Hopkins, il s'installe à Paris, où il enseignera pendant dix ans (1964-1974) les relations internationales.

● En septembre 1970, il épouse en secondes noces Mirlande Hypolite, également enseignante de relations internationales, formée à Paris.

● En 1974, il quitte la France pour enseigner à Trinidad, puis en 1978, il s'installe au Venezuela, où il enseignera jusqu'en 1986 à l'université Simon Bolivar de Caracas.

● Il fonde en mai 1979 le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP, centriste) avec plusieurs opposants à la dictature duvalériste. Cette formation comptera parmi les plus actives de l'opposition.

● Rentré en Haïti le 26 avril 1986, il organise activement son parti en vue des élections et est choisi le 26 avril 1987 comme candidat du RDNP à la présidence devant des délégations venues en particulier du Venezuela et de la république Dominicaine, sa femme briguant le siège de sénateur du département de l'Ouest (Port-au-Prince).

● Il est père de cinq filles, dont quatre de son premier mariage, et parle outre le français et le créole, l'anglais et l'espagnol.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88/01/23			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 353 800,10\$	
5/6 +	9	98 801,50\$	
5/6	323	2 105,20\$	
4/6	18 166	72,00\$	
3/6	331 874	10,00\$	
3 12 19 35 47 49		VENTES TOTALES 18 998 682,00\$	
No complémentaire 22		PROCHAIN GROS LOT 88/01/27 (APPROXIMATIF): 1 700 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONSULTOX



STRESS ET BURN-OUT

La prochaine conférence débute le dimanche 31 janvier à 19h30

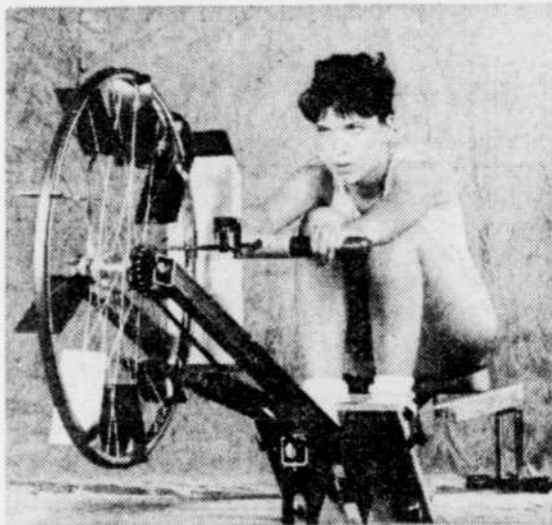
RENS.: 833-6042

C'EST L'HEURE

18:00 **QUÉBEC CE SOIR**

En semaine à 18h00, une heure complète consacrée à l'information: nouvelles, sports, arts et spectacles.

Radio-Canada Québec 11/Câble 6



SOUQUEZ DUR GAILLARDS!

Sur l'ergomètre d'aviron CONCEPT II, la meilleure façon de retrouver votre forme et de dire adieu aux calories en trop!

Faites-le maintenant, chez vous, en profitant d'un **RABAIS de 100\$** sur le modèle original. En vente exclusivement chez le seul spécialiste de conditionnement physique à Québec.

BOUTIQUE en FORME

2796, chemin Ste-Foy (près route de l'Église) 657-6957

CECA La Commission des écoles catholiques de Québec **adultes** Les services de l'éducation des adultes

ALPHABÉTISATION

Formation à temps plein admissible au RATTRAPAGE SCOLAIRE.

BUT DE LA FORMATION: Instrumenter l'adulte par l'apprentissage du français de base oral et écrit ainsi que du calcul, pour lui permettre de fonctionner à sa satisfaction dans les différentes situations de sa vie.

DURÉE: Variable selon les besoins de chaque adulte

PROCHAINES ENTRÉES: Première semaine de février et de mars 1988

C'EST GRATUIT PARLEZ-EN À VOS AMIS! DITES-LEUR DE CONTACTER

LE CENTRE D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE: **682-2600**

FORMATION PROFESSIONNELLE:

CONSTRUCTION: outils, équipements et matériaux d'installation électrique — 90 h
COIFFURE POUR HOMMES — perfectionnement tâches de base/tâches complémentaires/permanente et défrisage - préalable: coiffure pour dames
QUELQUES PLACES DISPONIBLES

CECA La Commission des écoles catholiques de Québec **adultes** Les services de l'éducation des adultes

What...When...Where

CONVERSATION ANGLAISE

Cours de jour

Occasion exceptionnelle d'améliorer votre capacité à communiquer en anglais, langue seconde, dans des situations de vie courante... au travail, en voyage, etc.

Les cours se donneront de jour au centre St-Patrick, 870, de Salaberry... dès février 1988

Aucun préalable exigé!

RENSEIGNEMENTS: LE CENTRE D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE

682-2600
HÂTEZ-VOUS



Pendant les affrontements d'hier à Ramallah, en Cisjordanie occupée, les soldats israéliens ont tenté d'empêcher une équipe de la chaîne de télévision américaine ABC de filmer des militaires qui battaient un jeune Palestinien.

Question palestinienne

Les Arabes décident de faire pression sur les Nations unies

♦TUNIS (AFP, AP) - Les pays arabes ont décidé de presser le Conseil de sécurité de l'ONU d'agir rapidement et efficacement pour trouver un règlement au problème palestinien, à l'issue de la réunion extraordinaire à Tunis d'un conseil ministériel chargé d'examiner la situation dans les territoires occupés.

Ils ont par ailleurs décidé d'apporter leur appui politique et financier à la population de ces territoires dont le soulèvement dure depuis le 9 décembre.

Le conseil, qui a clôturé ses travaux hier, a adopté une résolution demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'assumer ses responsabilités en prenant les décisions et mesures pouvant mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens

et arabes et d'inviter l'ONU à veiller au retrait des forces d'occupation israéliennes pour que le peuple palestinien exerce son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions des Nations unies.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, qui doit en principe se réunir dans les prochaines 48 heures, est également invité à « assumer ses responsabilités concernant les infractions israéliennes aux Conventions de Genève », Israël étant accusé de « crimes de guerre tels que les assassinats, la torture, les traitements inhumains, la déportation, l'expulsion, les arrestations ».

Le Conseil de sécurité avait adopté au cours des dernières semaines trois résolutions (605, 607 et 608) condamnant le comportement des forces israéliennes dans les ter-

ritoires occupés et invitant Israël à respecter la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des civils en temps de guerre.

Les participants se sont par ailleurs engagés à « assurer à la population des territoires occupés les moyens de résister et de vivre et de lui offrir un soutien financier aussi longtemps que durera le soulèvement, en coordination avec l'OLP et par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux territoires occupés créé par la centrale palestinienne et par le biais d'organismes internationaux et d'autres agences ».

Un blessé grave

Entre-temps, de violents affrontements ont opposé hier dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie, des centaines de jeunes Palestiniens et des éléments de l'armée israélienne, faisant au moins un blessé parmi les manifestants, alors qu'un calme précaire régnait ailleurs dans les territoires occupés.

Le Brésil arme aussi les pays du Golfe

♦RIO DE JANEIRO (NYTNS) - Après une période tranquille qui a duré plusieurs années, le Brésil est en train de devenir le plus grand fournisseur d'armes aux pays du Moyen-Orient. La guerre du Golfe a en effet donné une nouvelle impulsion aux fabricants d'armes brésiliens, qui livrent maintenant avec succès une forte concurrence aux grandes puissances.

L'Irak et l'Arabie saoudite, les deux principaux clients du Brésil, ont placé d'importantes commandes ces derniers mois. Et une mission libyenne de haut niveau négocie actuellement à Rio de Janeiro l'achat d'armes et d'équipement militaire évalués à plus d'un milliard de dollars US.

Étant donné que le gouvernement considère ces ventes d'armes comme une affaire strictement commerciale, les compagnies brésiliennes sont libres de toutes restrictions politiques.

La visite des Libyens survient quelques jours seulement après que le Brésil eut annoncé qu'il allait vendre 1.200 chars légers de type Osorio à l'Arabie saoudite. Ce contrat a été acquis aux dépens de compétiteurs français, britanniques et américains.

L'accord final, évalué à quelque 5 milliards de dollars américains, est encore en cours de négociation. Il

comprend notamment la construction par le Brésil d'une usine d'assemblage en Arabie saoudite. Ce complexe pourra par la suite fabriquer directement ce type de chars et ainsi ravitailler d'autres pays de la région.

Il y a quelques mois, une autre compagnie brésilienne Avibras, a signé un contrat de \$500 millions US pour la fourniture de lance-missiles Astros-II aux Saoudiens.

Ces transactions, les plus importantes jamais effectuées par des compagnies brésiliennes, témoignent de la percée filigrante d'une industrie de l'armement qui était encore inexistante au Brésil il y a une vingtaine d'années. Avec des ventes d'environ 1.5 milliard US en 1986, le Brésil figure aujourd'hui au cinquième rang mondial des exportateurs d'armes, derrière les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne. Il compte dans sa clientèle une quarantaine de pays.

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a pour sa part indiqué qu'il était disposé à rencontrer « en public ou en privé » le roi Hussein de Jordanie et le président Hosni Moubarak d'Égypte, dont il a reçu des messages hier, pour discuter de la paix au Moyen-Orient. Il a cependant ajouté qu'il était toujours opposé à la tenue d'une conférence internationale sur la question, car cela aboutirait nécessairement à la création d'un État palestinien dans les territoires occupés par Israël depuis 1967.

Dans ces messages transmis par le président du Congrès juif américain Theodore Mann, le roi Hussein et le président Moubarak demandaient au premier ministre israélien d'endosser l'idée d'une conférence internationale. Le chef de l'État égyptien proposait même qu'avant cette rencontre les Palestiniens s'engagent à renoncer pendant six mois toute agitation anti-israélienne et qu'Israël arrête la construction de colonies juives dans ces territoires.

Un appareil de la Contra abattu: au moins 10 morts

♦MANAGUA (AFP, AP) - Un avion cargo de type DC-6 affrété par la Contra (opposition armée au régime sandiniste) a été abattu par l'armée régulière, faisant au moins 10 morts, ont annoncé hier le ministère nicaraguayen de la Défense et des représentants des rebelles.

La Résistance nicaraguayenne (RN) a indiqué dans un communiqué publié hier à Miami (États-Unis) que l'équipage de l'avion était composé de 11 personnes, aucune de nationalité américaine, et que tous les occupants de l'avion avaient été tués. Mme Marta Sacasa, porte-parole de la RN, a déclaré que l'avion transportait des armes, des vivres et des munitions.

Selon les autorités nicaraguayennes, le DC-6 était parti de l'île hondurienne d'El Cisne, située dans le golfe de Fonseca dans l'océan Pacifique. Il a été abattu samedi à 22H00 locales dans la zone de Los Chiles, dans le département de Rio San Juan, à proximité de la frontière avec le Costa Rica. Dix membres d'équipage ont été tués et le onzième a été capturé, a indiqué le ministère de la Défense.

L'appareil venait tout juste de parachuter des armes, des vivres et des médicaments dans le sud du Nicaragua, a précisé Mme Sacasa.

« Nous croyons que le gouvernement sandiniste a installé dans la région un nouvel équipement soviétique capable de détecter ces vols de

ravitaillement », a-t-elle ajouté.

À San José du Costa Rica, un autre porte-parole de la Contra a déclaré que le DC-6 avait 12 membres d'équipage et qu'il s'est écrasé à la suite de « difficultés mécaniques ».

Le 5 octobre 1986, l'armée sandiniste avait abattu dans le sud-est du Nicaragua un avion de type C-143, provoquant la mort de trois membres d'équipage américains. L'unique survivant, Eugene Hasenfus, avait été jugé, condamné à 30 ans de prison puis gracié.

Selon des statistiques officielles, plus de 50.000 personnes ont été tuées ou blessées depuis le début de la guerre civile au Nicaragua en 1981.

Scargill est réélu

♦LONDRES (AFP) - M. Arthur Scargill a été réélu de justesse hier soir à Sheffield (nord de l'Angleterre) à la présidence du syndicat des mineurs britanniques, le NUM (National Union of Mineworkers), avec une courte majorité de 53 pour 100 des votes, contre 47 pour 100 à son seul rival, le modéré John Walsh.

À l'issue du dépouillement des bulletins, qui a duré 48 heures, M. Scargill n'a battu M. Walsh, un mineur originaire du nord Yorkshire, que par 40.383 voix contre 34.715.

En 1981, lors des dernières élections syndicales, le « roi Arthur », ainsi surnommé par la presse en raison de son caractère autocratique, avait été élu avec une confortable majorité de 70 pour 100 des voix.

Figure prédominante de l'interminable grève des mineurs de 1984-1985, M. Scargill avait démissionné de ses fonctions en novembre dernier, mais il avait immédiatement représenté sa candidature à la présidence du NUM, qui rassemble quelque 90.000 mineurs.

Depuis novembre, il a fait campagne contre les plans de la direction des Charbonnages britanniques (British Coal), qui souhaite poursuivre la « rationalisation » de l'industrie minière, au contraire de M. Walsh, partisan d'adopter une attitude plus ouverte sur les négociations avec British Coal.

Violence au Pendjab

♦NEW DELHI (AFP) - L'assassinat de familles entières, de victimes choisies au hasard, d'indicateurs ou de militants politiques a repris spectaculairement dans l'État en majorité sikh du Pendjab, avec un bilan hier de 145 morts, dont une quinzaine de suspects de terrorisme, depuis le début de l'année.

Le chef de la police, M. Julio Ribeiro, a reconnu que « les terroristes sont de nouveau à l'offensive ».

L'échec le plus patent de M. Ribeiro est de n'avoir pas pu contrôler le nombre de morts « civiles » au Pendjab depuis l'instauration de l'administration directe par New Delhi — ce qu'on appelle « la loi du président » — en avril 1987.

Le phénomène est d'autant plus surprenant que la répression s'est en même temps faite beaucoup plus dure: le nombre de terroristes tués lors d'affrontements avec la police, a lui aussi doublé, de même que les arrestations.

SONDAGE GALLUP

Traité sur le nucléaire

74% des Canadiens se disent favorables

♦Le récent traité entre les États-Unis et l'Union soviétique visant à la réduction des armes nucléaires reçoit l'approbation de 74 pour 100 des Canadiens.

À l'échelle nationale, 18 pour 100 des répondants estiment que la rencontre, au début de décembre, entre le président Reagan et le secrétaire-général Gorbatchev aura des répercussions importantes pour le maintien de la paix dans le monde. Par ailleurs, 56 pour 100 entendent ce traité comme une étape modeste mais importante vers la paix mondiale tandis que 21 pour 100 croient que ceci n'aura que peu d'effet sur le maintien de la paix dans le monde.

Les hommes et les femmes ainsi que les Canadiens de tous les groupes d'âge partagent cette opinion.

La question était la suivante: « Comme vous le savez sans doute, le président des États-Unis, M. Reagan, et le dirigeant soviétique Gorbatchev se sont rencontrés récemment à Washington pour signer un accord en vue de réduire la production des armes nucléaires.

Selon vous, cet accord représente-t-il une mesure importante en vue du maintien de la paix dans le monde; une étape modeste mais importante ou si, au contraire, il n'aura que peu d'impact sur la paix dans le monde? »

	Une mesure importante	Une étape modeste mais importante	Peu d'impact	Ne savent pas
National	18%	56%	21%	5%
Hommes	19	56	22	3
Femmes	17	56	20	7
18 à 29 ans	15	56	22	6
30 à 49 ans	17	57	22	4
50 ans et plus	21	55	18	5

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues effectuées entre les 6 et 9 janvier au domicile de 1.033 personnes âgées de 18 ans et plus. Cet échantillonnage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

Avec ou sans rendez-vous
ACUPUNCTURE

GINETTE BOURQUE
M.D.T.C.M.
Clinique d'acupuncture
1673, route de l'Aéroport
Ancienne-Lorette
871-4533

CHIFFRES CLEFS

une nouvelle loto, la seule à n'utiliser que 2 chiffres et aucun billet.

Rien à acheter, rien à coller, rien à conserver, vous n'avez qu'à écouter le 93 24h sur 24.

A chaque jour, les D.J. mentionneront sur nos ondes 2 chiffres clefs... Si ces chiffres clefs se retrouvent à l'intérieur de votre numéro de téléphone et que vous appelez l'animateur lorsqu'il vous le demandera, vous pourriez gagner \$93.00.

L'Excellence en Lunetterie

Jean Trépanier
opticien d'ordonnances

LUNETTES
VERRES DE CONTACT

PLACE DES QUATRE-BORQUEOIS
SAINTE-FOY
659-5075

Le FM 93 vous présente

CHIFFRES CLEFS

une nouvelle loto, la seule à n'utiliser que 2 chiffres et aucun billet.

Rien à acheter, rien à coller, rien à conserver, vous n'avez qu'à écouter le 93 24h sur 24.

A chaque jour, les D.J. mentionneront sur nos ondes 2 chiffres clefs... Si ces chiffres clefs se retrouvent à l'intérieur de votre numéro de téléphone et que vous appelez l'animateur lorsqu'il vous le demandera, vous pourriez gagner \$93.00.

LE MONDE

Le déraillement d'un train cause la mort de 90 personnes en Chine

♦ HONG KONG (AFP) — Un accident de train a fait 90 morts et 66 blessés graves hier dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

Le train express faisant la liaison entre Kunming et Shanghai a déraillé et s'est renversé à 346 km de Kunming, la capitale de la province du Yunnan, a indiqué l'agence officielle chinoise reçue à Hong Kong. L'accident s'est produit dans les premières heures de la journée entre les gares de Qiewu et Dengjiacun.

Le ministre chinois des Chemins de fer, M. Ding Guanggen « a présenté ses excuses pour cet accident, qui révèle les déficiences des chemins de fer, et s'est engagé à faire tout son possible pour les opérations de secours », a indiqué l'agence chinoise.

Le ministre s'est aussitôt rendu sur place avec des responsables des gouvernements des provinces du

Yunan et de Guizhou, ainsi que les commandants militaires des provinces de Chengdu et du Yunan, a ajouté Chine Nouvelle. Le Premier ministre chinois, M. Li Peng, a ordonné à l'armée et à la police de

maintenir l'ordre sur les lieux de l'accident, selon la même source.

Sixième accident

Cet accident est le sixième à survenir dans les systèmes de transports chinois en un mois, et au

cours desquels 314 personnes ont trouvé la mort.

La semaine dernière, un avion s'est écrasé, causant la mort de 108 personnes. Une collision entre deux trains le 17 janvier a causé 19 morts, et 34 autres personnes sont mortes dans l'incendie survenu à bord d'un train le sept janvier.

Par ailleurs, un accident d'autobus a fait 14 morts le 18 janvier, et 49 personnes sont décédées lorsqu'un autre autobus est tombé d'un pont le 30 décembre dernier.

Vendredi, le premier ministre avait invité les employés des systèmes de transports à faire preuve d'une grande attention dans leur travail.

Dans trois semaines, les Chinois célébreront leur plus grande fête, le nouvel an chinois, au cours duquel 750 millions de personnes sont susceptibles d'emprunter les moyens de transport publics. ●



AP Robert Comiquet

Accident aux Pays-Bas: 100 tonnes de pétrole dans les eaux de l'Escaut

♦ LA HAYE (AFP) — Une centaine de tonnes de brut s'est échappée hier du pétrolier néerlandais *Vlaardingen* à la suite d'une collision avec le tanker belge *Rapide Vier* et s'est répandue dans les eaux de l'Escaut occidental à hauteur de Bruinisse, près de la frontière belge, a annoncé un porte-parole officiel à La Haye.

Selon le porte-parole, la nappe de brut est actuellement confinée dans le port de Bruinisse en raison de conditions météorologiques favorables.

Des bateaux spécialement équipés étaient attendus hier en fin de soirée sur les lieux et devaient travailler toute la nuit pour tenter de résorber la marée noire.

« Nous avons bon espoir que le pétrole pourra être pompé à temps et qu'il ne gagnera pas la haute mer », a déclaré le porte-parole néerlandais.

C'est la deuxième marée noire en 15 jours sur les côtes néerlandaises. Le 8 janvier dernier, le *Borcea*, un pétrolier roumain, avait perdu 350 tonnes de pétrole à la suite d'une déchirure de sa coque alors qu'il se dirigeait de Terneuzen (Pays-Bas) vers le port de Haugesund (Norvège). Des milliers d'oiseaux étaient morts à la suite de cet accident.

Selon le porte-parole néerlandais, les causes de la collision entre le *Vlaardingen* et le *Rapide Vier* ne sont pas encore connues.

Le *Vlaardingen*, qui transportait 2,400 tonnes de pétrole lourd, a subi une brèche au centre de sa coque. De son côté, le *Rapide Vier* a été légèrement endommagé mais le bâtiment n'a pas perdu sa cargaison d'un millier de barils de pétrole lourd qu'il transportait d'Anvers (Belgique) à Rotterdam (Pays-Bas). ●

EN BREF...

■ **Mitterrand** - Le président socialiste François Mitterrand annoncera au mois de mars s'il décide ou non d'être candidat à l'élection présidentielle française à deux tours (24 avril-8 mai), a déclaré hier soir l'un des dirigeants du Parti socialiste, M. Michel Rocard. M. Rocard, qui a annoncé son désir d'être lui-même candidat, a précisé au cours d'une interview radiodiffusée qu'il avait rencontré samedi le chef de l'État lors d'un petit déjeuner. M. Mitterrand entretient le doute sur ses intentions, mais l'ensemble de la classe politique française le considère déjà comme candidat à un second mandat.

■ **Émigré** - Le professeur juif soviétique Alexandre Lerner, âgé de 73 ans et cybernéticien de réputation mondiale, est arrivé, accompagné

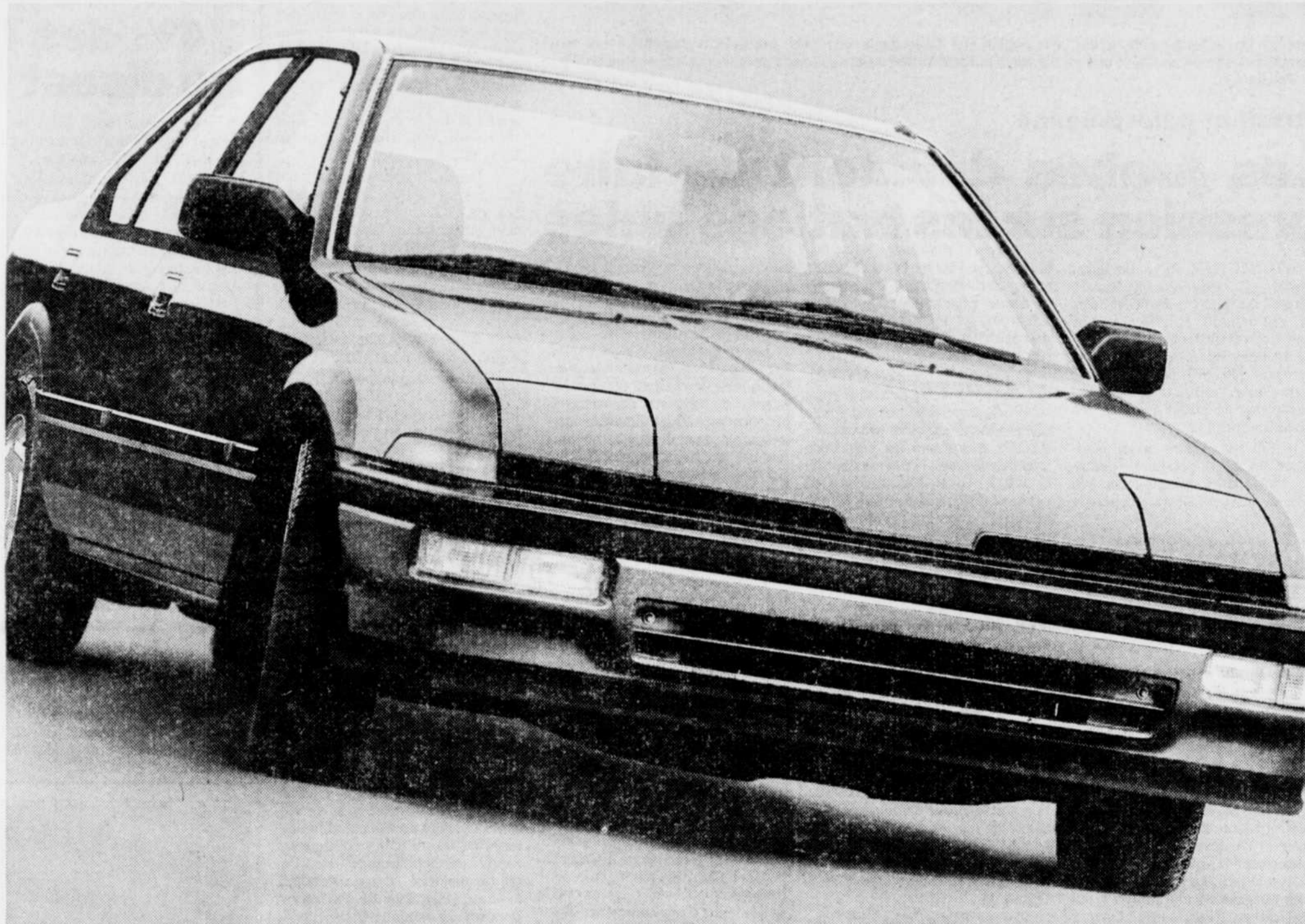
de trois membres de sa famille, hier à Vienne où il

passera trois jours de repos avant de reprendre l'avion pour Israël. Le professeur Lerner, qui est l'un des plus vieux refuzniks soviétiques, demandait à émigrer depuis 1971. Les autorités soviétiques lui ont accordé l'autorisation de sortie fin décembre après un refus de 16 ans, ayant considéré le professeur Lerner comme « détenteur de secrets d'État ».

■ **Appel** - Les épouses des quatre professeurs du Beirut University College (BUC), trois américains et un indien enlevés par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP), ont lancé, hier, un an après les rapt, un nouvel appel pour leur libération. L'appel a été lancé lors d'une réunion avec la presse sur le campus du BUC, où Jesse Turner, Alann Steen et Robert Polhill, ainsi que Mithileshwar Singh, un indien détenteur d'un permis de séjour permanent aux États-Unis, furent enlevés, le 24 janvier 1987. Les quatre femmes ont réaffirmé que leurs maris sont des « professeurs brillants, qui n'ont rien à voir avec la politique ».

■ **Retrait** - Les autorités afghanes ont annoncé hier leur intention de retirer leurs troupes stationnées le long de la route de Khost, moins de quatre semaines après la victoire des forces soviéto-afghanes qui ont libéré cette ville de l'est de l'Afghanistan, assiégée pendant huit ans par la résistance. Radio-Kaboul, captée à Islamabad, a annoncé que les troupes afghanes postées le long des 120 km de l'axe Gardez-Khost resteront quelque temps à Satau Kandau et Dau Mandau, à l'entrée de la vallée de Zadran. La radio officielle afghane a admis que la guérilla était encore active sur plusieurs points bordant la route.

■ **Huit morts** - Huit policiers ont trouvé la mort hier dans un attentat à la dynamite perpétré à proximité de la principale raffinerie de pétrole de Colombie, à Barrancabermeja, a indiqué la chaîne de radio RCN citant des sources officielles. Deux autres policiers, dont un officier, ont été blessés dans cet attentat.



LA NOUVELLE INTEGRA 4 PORTES. ILS DÉCOUVRIRONT QUE C'EST UNE BERLINE SEULEMENT QUAND VOUS LES DOUBLEREZ.

La nouvelle Acura Integra 4 portes est naturellement dotée des caractéristiques propres à une berline. Il y a beaucoup d'espace pour la tête et les jambes à l'avant et à l'arrière. L'habitacle est luxueux et fonctionnel. Le coffre est évidemment très spacieux.

Toutefois, ce n'est pas tout ce qu'on peut mettre dans une Berline Integra qui la distingue des autres berlines. C'est tout ce qu'on en retire.

Grâce à son moteur de 1.6 litre à 16 soupapes et deux arbres à cames en tête dérivé de la course Formule 1, vous profitez d'une puissance impressionnante qui agrémente grandement la conduite.

L'habitacle de la Berline Integra est un autre produit des leçons apprises sur la piste de course Formule 1. Tous les cadrans sont analogiques, de grandes dimensions et visibles d'un coup d'oeil. Les commandes utilisées le plus souvent sont à proximité du volant. Les sièges-baquets avant ont des côtés coussinés pour supporter le bassin. La fatigue de l'automobiliste est réduite par le dossier de forme ergonomique.

Il y a deux styles. Le style RS qui est doté de toutes les caractéristiques propres à une voiture sport de performance. Le style LS qui comprend les caractéristiques additionnelles tant recherchées dans une voiture sport de performance. Régulateur de vitesse, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et quatre haut-parleurs, lève-glaces et serrures électriques sur les modèles à 4 et à 5 portes.

Si vous optez pour la nouvelle Berline 4 portes, rien ne vous plaira davantage que de savoir qu'on parle de vous en disant "est-ce bien une berline qui vient de doubler?"

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.

Une division de Honda Canada Inc.
Votre avenir tient à votre ceinture.



ACURA
Optima

4901, boul. des Galeries
près des Galeries de la Capitale
622-8180